

Justificatifs à fournir pour une demande de Document de Circulation pour Étranger Mineur - DCEM

Documents à télécharger sur le site ANEF

- Titre de séjour en cours de validité du parent
- Passeport en cours de validité (avec photocopies de toutes les pages écrites et tamponnées) du parent.
- Passeport en cours de validité (avec photocopies de toutes les pages écrites et tamponnées) de l'enfant mineur.
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance comportant la filiation établie de l'enfant
- Documents attestant que le demandeur exerce l'autorité parentale sur le mineur :
 - Parents mariés : extrait d'acte de mariage
 - Parents divorcés : jugement de divorce
 - Parents non mariés : acte de naissance de l'enfant mentionnant la reconnaissance du mineur avant l'âge d'1 an, ou déclaration conjointe d'exercice en commun de l'autorité parentale faite auprès du greffier du tribunal judiciaire ou copie de la décision de justice statuant sur l'autorité parentale (si l'enfant a été reconnu après l'âge d'1 an)
 - Si l'autorité parentale est exercée par un tiers : copie de la décision de justice portant délégation de l'autorité parentale ou de la décision du conseil de famille
- Certificat de scolarité ou de crèche ou tout autre document pour les enfants de bas âge pouvant prouver la résidence habituelle en France
- Numéro e-photo (Photos d'identité de l'enfant récents)

Merci de télécharger les documents et une traduction française faite par un traducteur assermenté auprès de la Cours d'Appel d'Aix en Provence. Il est également important de vérifier si l'acte de naissance nécessite une apostille et/ou légalisation.

- Les timbres fiscaux du montant de la taxe (50€) à acheter en ligne [ici](#).
(à remettre à la Préfecture uniquement lors de la délivrance du DCEM, donc à acheter pour le retrait du DCEM en Préfecture. Ne pas acheter les timbres avant.)

Mis à jour par le WELCOME CENTER le 05/05/2026 ; les modalités peuvent changer. Veuillez vérifier sur :
<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F2718>